

# SOMMAIRE

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE..... 2**

|   |   |
|---|---|
| SEANCE DU 22/03/2018 .....  | 2 |
| 850DE1810N01 – SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES .....  | 2 |
| 850DE1810N02 – PARTICIPATION SIVOS CHANU – SAINT PAUL - LANDISACQ .....                         | 2 |
| 850DE1810N03 – LOCATION SOPI .....  | 2 |
| 850DE1810N04 – CONVENTION TERRITORIALE D'EXERCICE CONCERTE .....                                | 2 |
| 850DE1810N05 – PETR – OPERATION EN FAVEUR DU COMMERCE EN MILIEU RURAL .....                     | 2 |
| 850DE1810N06 – DECHETS MENAGERS – AFFERMISSEMENT TRANCHE RECONDUCTIBLE .....                    | 2 |
| 850DE1810N07 – DECHETS DIFFUS – AFFERMISSEMENT TRANCHE RECONDUCTIBLE .....                      | 2 |
| 850DE1810N08 – SIGNATURE DES CONTRATS DE REPRISE DES MATERIAUX ET CHOIX DES REPRENEURS.....     | 2 |
| 850DE1810N09 – CONVENTION DENEIGEMENT.....  | 2 |
| 850DE1810N10 – RAPPORT SUR LE PRIX DE LA QUALITE DU SERVICE EAU (EX SER – EX SIAEP).....        | 2 |
| 850DE1810N11 – CONVENTION AIFR – ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNEES .....                      | 2 |
| 850DE1810N12 – CONSULTATION POUR LES MISSIONS DE CONTROLE DU SPANC.....                         | 2 |
| 850DE1810N13 – PERIODICITE DES CONTROLES ANC REALISES PAR LE SPANC.....                         | 2 |
| 850DE1810N14 – SIAEP DOMFRONT .....   | 3 |
| 850DE1810N15 – EMPRUNT - DECISION .....   | 3 |
| 850DE1810N16 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018.....   | 3 |
| 850DE1810N17 – VOTE DU TAUX COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES 2018.....                       | 3 |
| 850DE1810N18 – VOTE DES TAUX DE TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.....                    | 3 |
| 850DE1810N19 – VOTE DU TAUX DE TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES .....                         | 3 |
| 850DE1810N20 – ZA ST QUENTIN LES CHARDONNETS : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 .....                  | 3 |
| 850DE1810N21 – ZA ST QUENTIN LES CHARDONNETS : COMPTE DE GESTION 2017 .....                     | 3 |
| 850DE1810N22 – ZA ST QUENTIN LES CHARDONNETS : AFFECTATION DU RESULTAT .....                    | 3 |
| 850DE1810N23 – ZA ST QUENTIN LES CHARDONNETS : DECISION MODIFICATIVE .....                      | 3 |
| 850DE1810N24 – IMPLANTATION DE LA SOCIETE BDH : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 .....                 | 3 |
| 850DE1810N25 – IMPLANTATION DE LA SOCIETE BDH : COMPTE DE GESTION 2017 .....                    | 3 |
| 850DE1810N26 – ZAE DE L'ESPACE ENTREPRISES DU DOMFRONTAIS : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 .....     | 3 |
| 850DE1810N27 – ZAE DE L'ESPACE ENTREPRISES DU DOMFRONTAIS : COMPTE DE GESTION 2017 .....        | 3 |
| 850DE1810N28 – ZAE DE L'ESPACE ENTREPRISES DU DOMFRONTAIS : AFFECTATION DU RESULTAT .....       | 3 |
| 850DE1810N29 – ZA LONLAY L'ABBAYE : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 .....                             | 4 |
| 850DE1810N30 – ZA LONLAY L'ABBAYE : COMPTE DE GESTION 2017 .....                                | 4 |
| 850DE1810N31 – ZA LONLAY L'ABBAYE : AFFECTATION DU RESULTAT .....                               | 4 |
| 850DE1810N32 – ZA LONLAY L'ABBAYE : DECISION MODIFICATIVE.....                                  | 4 |
| 850DE1810N33 – EAU : COMPTE ADMINISTRATIF 2017.....   | 4 |
| 850DE1810N34 – EAU : COMPTE DE GESTION 2017 .....   | 4 |
| 850DE1810N35 – EAU : AFFECTATION DU RESULTAT 2017 .....   | 4 |
| 850DE1810N36 – EAU : DECISION MODIFICATIVE .....  | 4 |
| 850DE1810N37 – ASSAINISSEMENT : BUDGET 2018.....  | 4 |
| 850DE1810N38 – ASSAINISSEMENT CHAMPSECRET : BUDGET 2018 .....                                   | 4 |
| 850DE1810N39 – ASSAINISSEMENT CHANU : BUDGET 2018.....  | 4 |
| 850DE1810N40 – ASSAINISSEMENT DOMFRONT EN POIRAIE : BUDGET 2018 .....                           | 4 |
| 850DE1810N41 – ASSAINISSEMENT LONLAY L'ABBAYE : BUDGET 2018.....                                | 4 |
| 850DE1810N42 – ASSAINISSEMENT FRENES-MONTSECRET : BUDGET 2018.....                              | 4 |
| 850DE1810N43 – ASSAINISSEMENT SAINT BOMER LES FORGES : BUDGET 2018.....                         | 4 |
| 850DE1810N44 – ASSAINISSEMENT SAINT PIERRE D'ENTREMONT : BUDGET 2018 .....                      | 4 |
| 850DE1810N45 – ASSAINISSEMENT TINCHEBRAY BOCAGE : BUDGET 2018.....                              | 4 |
| 850DE1810N46 – CONTINGENT D'AIDE SOCIALE.....   | 4 |
| 850DE1810N47 – PARTICIPATION 2018 AU SYNDICAT MIXTE DU CENTRE DE PLEINE NATURE DE TORCHAMP..... | 4 |
| 850DE1810N48 – OUVERTURE DE POSTE.....  | 4 |
| 850DE1810N49 – MUTUALISATION DU SERVICE COMPTABILITE ET PAIE - PETR.....                        | 4 |

## **DECISIONS DU PRESIDENT ..... 6**

|   |   |
|---|---|
| 05/02/18.....   | 6 |
| 850DP18001ET – TARIF DE LOCATION BATIMENT INDUSTRIEL CHANU ROUTE DE LANDISACQ ..... | 6 |
| 05/03/18.....   | 6 |
| 850DP18002NM – EMPRUNT USINE D'EAU BEAUCHENE .....                                  | 6 |

## Délibérations du Conseil communautaire

### Séance du 22/03/2018

#### **850DE1810N01 – Subventions voyages scolaires**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote une subvention de 8 € par jour, par élève du territoire,
- Dit que cette aide ne sera octroyée qu'une seule fois au cours de la scolarité de l'élève.

#### **850DE1810N02 – Participation Sivos Chanu – Saint Paul - Landisacq**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Prend acte de la participation de 47 560 € appelée en 2018 par le SIVOS Chanu-St Paul-Landisacq,
- Accepte le versement de la participation à hauteur de 15 % de la participation de l'année N-1, dès janvier de l'année N, sachant que cette avance sera déduite du premier trimestre de participation,
- Autorise le versement de la participation selon les échéances suivantes : 1er et 2ème trimestre en mars (duquel sera déduit l'avance des 15 % déjà versé en janvier), 3ème trimestre en juin et 4ème trimestre en septembre.

#### **850DE1810N03 – Location Sopi**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Prend acte de la décision du 5 février 2018 fixant le tarif de location de la deuxième partie du bâtiment industriel à Chanu à 2 750 €/trimestre.
- Autorise le Président ou son représentant à signer un bail de 24 mois avec le preneur en l'étude de Maître Bisson, notaire à Tinchebray, avec la société SOPI.

#### **850DE1810N04 – Convention Territoriale d'Exercice Concerté**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention territoriale d'exercice concerté (CTEC) avec la Région et le Département.

#### **850DE1810N05 – PETR – Opération en faveur du commerce en milieu rural**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Valide le principe d'Opération collective en faveur du Commerce en Milieu Rural,
- Accepte de participer à hauteur de 0.50 € par habitant,
- Dit que cette somme est inscrite sur le budget,
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

#### **850DE1810N06 – Déchets ménagers – Affermissement tranche reconductible**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'affermir la tranche reconductible pour une durée d'un an à compter du 1er juillet 2018, pour les lots 1 à 11 dans les conditions définies au marché de collecte, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

#### **850DE1810N07 – Déchets diffus – Affermissement tranche reconductible**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'affermir la tranche reconductible pour une durée d'un an à compter du 1er juillet 2018 avec la société Chimirec dans les conditions définies au marché de collecte et de traitement des déchets diffus spécifiques,
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

#### **850DE1810N08 – Signature des contrats de reprise des matériaux et choix des repreneurs**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Retient la société Véolia en option fédération pour la reprise des matériaux recyclables suivants : aluminium issu de la collecte sélective, acier issu de la collecte sélective, PET clair, PET foncé, BF PEHD + PP, film PE, papiers cartons issus de la collecte sélective, cartons issus des déchetteries, briques et gros de magasin dans les conditions définies ci-dessus,
- Retient la société OI Manufacturing en option filiale pour la reprise des verres dans les conditions définies ci-dessus,
- Retient la société UPM France en option individuelle pour la reprise des papiers dans les conditions définies ci-dessus,
- Retient le Conseil Départemental de la Mayenne en option individuelle pour la reprise de l'aluminium et de l'acier issus des mâchefers dans les conditions définies ci-dessus,
- Autorise le Président ou son représentant à signer les contrats de reprise des matériaux pour la période 2018-2022.

#### **850DE1810N09 – Convention déneigement**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention de déneigement pour un an renouvelable par tacite reconduction pour deux ans.

#### **850DE1810N10 – Rapport sur le prix de la qualité du service eau (ex SER – ex SIAEP)**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable,
- Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,
- Décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr),
- Décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

#### **850DE1810N11 – Convention AIFR – Entretien des chemins de randonnées**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention d'entretien des chemins de randonnées avec l'AIFR.

#### **850DE1810N12 – Consultation pour les missions de contrôle du SPANC**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Valide le lancement d'un appel d'offres, afin de retenir un prestataire de service pour assurer les missions de contrôle du SPANC,
- Autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents relatifs au marché.

#### **850DE1810N13 – Périodicité des contrôles ANC réalisés par le SPANC**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Fixe la périodicité des contrôles périodiques (vérification de fonctionnement et d'entretien) des installations d'assainissement non collectif réalisés par le SPANC à 8 ans pour toutes les installations, quel que soit leur classement.
- Dit que cette périodicité sera applicable dès l'entrée en vigueur du nouveau règlement de service, à compter du 2 octobre 2018 :
  - pour tout contrôle réalisé à compter de cette date,
  - pour les contrôles réalisés avant cette date : elle se substituera automatiquement à la précédente et prendra comme base de calcul la date de réalisation du précédent contrôle.
- Dit que l'intervalle entre deux contrôles est décompté à partir de la date du dernier contrôle effectué par le SPANC, qu'il s'agisse d'une vérification de l'exécution des travaux (dans le cadre d'une installation neuve ou réhabilitée), du précédent contrôle périodique, d'une contre-visite, d'un contrôle exceptionnel, ou d'un contrôle réalisé dans le cadre de la vente de l'immeuble.

#### **850DE1810N14 – SIAEP Domfront**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Retire la délibération n° 850DE1708N13 en date du 5 décembre 2017 et la délibération n° 850DE709N03 en date du 19 décembre 2017.

#### **850DE1810N15 – Emprunt - Décision**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Prend acte de cette décision.

#### **850DE1810N16 – Vote des taux d'imposition 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote les taux d'imposition 2018 suivants :
 

|                     |         |
|---------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 13.85 % |
| - Foncier bâti      | 10.34 % |
| - Foncier non bâti  | 18.52 % |
- Charge le Président de notifier cette décision aux services de l'État.

#### **850DE1810N17 – Vote du taux Cotisation foncière des entreprises 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le taux de CFE 2018 à 18.85 %,
  - Charge le Président de notifier cette décision aux services de l'État.

#### **850DE1810N18 – Vote des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Fixe les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2018 suivants :
  - Ex-Communauté de communes du Domfrontais : taux plein 12.60 %, taux réduit 10.10 %,
  - Ex-Communauté de communes du canton de Tinchebray : 13.35 %,
- Charge le Président de notifier cette décision aux services de l'État.

#### **850DE1810N19 – Vote du taux de Taxe sur les surfaces commerciales**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Fixe le coefficient multiplicateur de la TASCOM à 1.10 pour l'année 2019,
- Charge le Président de notifier cette décision auprès des services de l'État.

#### **850DE1810N20 – ZA St Quentin les Chardonnets : compte administratif 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif 2017 de la ZA de St Quentin les Chardonnets.

#### **850DE1810N21 – ZA St Quentin les Chardonnets : compte de gestion 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de la ZA de St Quentin les Chardonnets établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

#### **850DE1810N22 – ZA St Quentin les Chardonnets : affectation du résultat**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Constate qu'il n'y a pas d'affectation de résultat de fonctionnement au 31 décembre 2017 sur le budget de la ZA St Quentin les Chardonnets.

#### **850DE1810N23 – ZA St Quentin les Chardonnets : décision modificative**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote la décision modificative n°1 du budget 2018 de la ZA St Quentin les Chardonnets telle que présentée.

#### **850DE1810N24 – Implantation de la Société BDH : compte administratif 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif 2017 de l'Implantation de la Sté BDH.

#### **850DE1810N25 – Implantation de la Société BDH : compte de gestion 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de l'Implantation de la Sté BDH établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

#### **850DE1810N26 – ZAE de l'Espace Entreprises du Domfrontais : compte administratif 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif 2017 de la ZAE de l'Espace Entreprises du Domfrontais.

#### **850DE1810N27 – ZAE de l'Espace Entreprises du Domfrontais : compte de gestion 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de la ZAE de l'Espace Entreprises du Domfrontais établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

#### **850DE1810N28 – ZAE de l'Espace Entreprises du Domfrontais : affectation du résultat**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Constate qu'il n'y a pas d'affectation de résultat de fonctionnement au 31 décembre 2017 sur le budget de la ZAE de l'Espace Entreprises du Domfrontais.

#### **850DE1810N29 – ZA Lonlay l'Abbaye : compte administratif 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif 2017 de la ZA de Lonlay l'Abbaye.

#### **850DE1810N30 – ZA Lonlay l'Abbaye : compte de gestion 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de la ZA de Lonlay l'Abbaye établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

#### **850DE1810N31 – ZA Lonlay l'Abbaye : affectation du résultat**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Constate qu'il n'y a pas d'affectation de résultat de fonctionnement au 31 décembre 2017 sur le budget de la ZA de Lonlay l'Abbaye.

#### **850DE1810N32 – ZA Lonlay l'Abbaye : Décision modificative**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote la décision modificative n°1 du budget 2018 de la ZA de Lonlay l'Abbaye telle que présentée.

#### **850DE1810N33 – Eau : compte administratif 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif 2017 du service eau.

#### **850DE1810N34 – Eau : compte de gestion 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte gestion 2017 du service eau établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

#### **850DE1810N35 – Eau : affectation du résultat 2017**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote l'affectation des résultats 2017 à l'excédent reporté au compte 002 soit 1 721 608.63 €.

#### **850DE1810N36 – Eau : décision modificative**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote la décision modificative n°1 du budget eau 2018 telle que présentée.

#### **850DE1810N37 – Assainissement : budget 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le budget assainissement non collectif tel que présenté pour l'année 2018.

#### **850DE1810N38 – Assainissement Champsecret : budget 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le budget assainissement collectif de Champsecret tel que présenté pour l'année 2018.

#### **850DE1810N39 – Assainissement Chanu : budget 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le budget assainissement collectif de Chanu tel que présenté pour l'année 2018.

#### **850DE1810N40 – Assainissement Domfront en Poirais : budget 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le budget assainissement collectif de Domfront en Poirais tel que présenté pour l'année 2018.

#### **850DE1810N41 – Assainissement Lonlay l'Abbaye : budget 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le budget assainissement collectif de Lonlay l'Abbaye tel que présenté pour l'année 2018.

#### **850DE1810N42 – Assainissement Frênes-Montsecret : budget 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le budget assainissement collectif de Frênes - Montsecret tel que présenté pour l'année 2018.

#### **850DE1810N43 – Assainissement Saint Bômer les Forges : budget 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le budget assainissement collectif de St Bômer les Forges tel que présenté pour l'année 2018.

#### **850DE1810N44 – Assainissement Saint Pierre d'Entremont : budget 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le budget assainissement collectif de St Pierre d'Entremont tel que présenté pour l'année 2018.

#### **850DE1810N45 – Assainissement Tinchebray Bocage : budget 2018**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le budget assainissement collectif de Tinchebray Bocage tel que présenté pour l'année 2018.

#### **850DE1810N46 – Contingent d'aide sociale**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le contingent d'aide sociale 2018 tel que présenté,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

#### **850DE1810N47 – Participation 2018 au syndicat mixte du Centre de pleine Nature de Torchamp**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote une participation 2018 de 35 000 € en faveur du Syndicat mixte du Centre de Pleine Nature de Torchamp qui sera versée à réception des titres de recettes du Syndicat mixte.

#### **850DE1810N48 – Ouverture de poste**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'ouvrir 1 poste d'animateur à temps complet à compter du 1er avril 2018,
- Fixe la durée du poste à 35 heures hebdomadaire,
- Inscrit la dépense au budget de chaque année,
- Autorise le Président à prendre l'arrêté de nomination.

#### **850DE1810N49 – Mutualisation du service comptabilité et paie - PETR**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Valide le principe de cette mutualisation,

- Autorise le Président à signer une convention entre le PETR du Pays du Bocage et la Communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco.

\*\*\*

## Décisions du Président

**05/02/18**

### **850DP18001ET – Tarif de location bâtiment industriel Chanu route de Landisacq**

Vu la délibération du conseil communautaire de Domfront-Tinchebray Interco en date du 19 juillet 2017, donnant pouvoir à Bernard SOUL, Président de Domfront-Tinchebray Interco,

Bernard SOUL, Président,

**DECIDE**

#### **Article 1<sup>er</sup> – Tarif de location d'une partie du bâtiment industriel : route de Landisacq à Chanu**

Le montant du loyer trimestriel du bâtiment industriel sis route de Landisacq à Chanu, cadastré ZB 62, est fixé à 2 750 € hors taxes pour une surface de 1 000 m<sup>2</sup>.

**05/03/18**

### **850DP18002NM – Emprunt usine d'eau Beauchêne**

Monsieur Bernard SOUL, agissant en qualité de Président de la Communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco et conformément aux dispositions de la délégation de pouvoir qui lui a été donné par le Conseil communautaire en date du 19 juillet 2017, en vertu des dispositions des articles L.5211-10, du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance des propositions établies par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou,

**DECIDE**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Pour financer les travaux de construction d'une usine d'eau sur la commune de Beauchêne, la Communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco décide de contracter auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie, 43 Boulevard Volney à Laval (53), un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 500 000 €
- Durée : 20 ans
- Taux nominal : 1.75 % - taux Fixe – amortissement progressif du capital
- Taux effectif global : 1.76053 %
- Périodicité : trimestrielle – échéances : 7 420.95 €
- Frais de dossier : 350 € (déduits du déblocage du prêt)

#### **Article 2**

Monsieur le Président est autorisé, en vertu de la délégation ci-dessus décrite, à signer le contrat relatif à cet emprunt et à procéder aux versements et remboursements des fonds dudit prêt.

#### **Article 3**

La Communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de débit d'office et selon le principe de règlement sans mandatement préalable.

\*\*\*